

n° 76 - Quand les familles se recomposent - 2013

Ce numéro fait apparaître la complexité des familles actuelles qui se font, se défont et se reforment avec tout un éventail de situations heureuses, moins heureuses et parfois problématiques. Il montre aussi comment ce phénomène convoque de nouveaux questionnements à propos du couple, de la filiation, du partage de l'autorité parentale, de la place des beaux-parents,... et combien il nécessite de plus en plus souvent une écoute,un accompagnement, une intervention de la part des professionnels qui gravitent autour des familles.

Éditorial

Tout comme les familles monoparentales, les familles recomposées n'ont, en soi, rien de nouveau. Après le décès de la mère en couche ou du père parti à la guerre ou en mer, il était par exemple fréquent qu'une nouvelle famille se forme. Aujourd'hui cependant, les recompositions familiales ne sont plus vécues sur le mode de la nécessité (maintenir le « bon » fonctionnement du ménage, faire perdurer l'exploitation familiale, etc.), mais d'un projet librement consenti par les adultes.

La famille dite « nucléaire », formée d'un couple et de leur(s) enfant(s) biologique(s), qui s'est imposée avec l'industrialisation et l'urbanisation de nos sociétés, n'est plus en effet le modèle unique auquel on doit se référer. Dans un contexte où l'autonomie et l'émancipation individuelles sont valorisées au détriment des liens de dépendance (à l'égard des personnes comme des institutions), l'institution du mariage a perdu son caractère d'obligation sociale : la constitution du couple conjugal, qui se fera ou non dans le cadre d'un mariage, participe d'une quête de bonheur et d'autoréalisation des deux partenaires. De même que faire des enfants ne va plus de soi, cela devient un « projet » réfléchi et désiré par le couple. Dés lors, les attentes envers le couple conjugal et l'éventuelle famille qui va en découler, n'ont jamais été aussi grandes et difficiles à satisfaire : leur pérennité dépend avant tout de la qualité des relations affectives entre les deux partenaires, et de la mesure dans laquelle ils permettent à chacun de s'épanouir.

Dans ce contexte, le choix de refaire couple après la séparation, de composer une nouvelle famille, participe des mêmes aspirations... mais fait naître de nouvelles incertitudes. Dresser un profil type de famille recomposée serait d'ailleurs bien difficile, tant les configurations sont multiples : une, deux ou plusieurs fratries cohabitant ; avec ou sans garde alternée ;

présence plus ou moins soutenue de l'autre parent et rôle varié du beau-parent (qui peut parfois conserver parallèlement un autre « chez lui »); naissance ou non d'un nouvel enfant venant consacrer la « nouvelle » famille, etc. Les membres de ces nouvelles familles se trouvent pratiquement sans repères, sans modèle, les rôles s'y construisent au fil du temps, dans la relation, exigeant des capacités d'adaptation et d'ajustement inédites, à commencer comme on le verra dans ce dossier, du ou des enfant(s). Cette incertitude est d'autant plus marquée que le droit fait encore aujourd'hui largement défaut pour encadrer ces relations.

Face à la confusion et aux tensions qui peuvent caractériser les relations entre les membres de ces nouvelles configurations familiales, l'écoute, la médiation, le soutien thérapeutique s'avèrent parfois utiles, si pas à prescrire. Dans certains cas marginaux, de ces recompositions où les liens de sang n'installent pas l'inceste de manière naturelle, peuvent surgir des malaises et des comportements inadéquats pour lesquels l'intervention de professionnels sera nécessaire.

Dans un autre registre, ce dossier rappelle par ailleurs que dans les milieux précarisés, ces recompositions font parfois face à des obstacles difficilement surmontables, tels que le manque d'accès à des logements pour famille nombreuse et la non individualisation des droits (synonyme de perte de ressources pour le parent touchant des allocations de remplacement qui viendrait à se remettre en ménage). Pour conclure, on soulignera que, tout comme au sein des familles « nucléaires » classiques et des familles monoparentales, les familles recomposées sont encore marquées par une forte division sexuelle des rôles, avec une « matricentralité » toujours bien présente : la mère continue non seulement de jouer un rôle majeur dans l'éducation de l'enfant, dans sa prise en charge matérielle, mais elle joue souvent en outre un rôle primordial dans l'entretien du lien que l'enfant entretient avec son père... et avec son beau-père.

Sommaire

- Quand les familles se recomposent Claire GAVRAY
- ▶ Enquête de la Ligue des familles sur les familles recomposées Cécile DARON & Olivier BAILLY
- ▶ <u>Séparation parentale</u>, recomposition familiale : une lecture psychanalytique *Sofia CHRAIBI*
- ▶ Souffrance et maltraitance d'enfants en contexte de séparation parentale et recomposition familiale *Emmanuel DE BECKER & Nathalie CHATELLE (interview)*
- ▶ La question délicate des abus sexuels Yves STEVENS (interview) (Article PDF en vente)
- ▶ <u>Des recompositions familiales face aux obstacles de la précarité : témoignage du RWLP Marie-Claude CHAINAYE & Pierre DOYEN (interview)</u>
- ▶ <u>Le rôle des médiateurs pour les familles recomposées : un soutien à la co-parentalité -</u> Ginette DEBUYCK (interview)

- ▶ Quels problèmes rencontrent les familles recomposées ? Constats et méthodes de travail d'Openado, une équipe pluridisciplinaire liégeoise *Céline DEFLANDRE & Marine CRESPIN (interview)*
- La résidence alternée vue par les parents Sylvie CADOLLE
- ▶ <u>La place des beaux-parents, le point de vue d'un juge de la jeunesse Jacques STEPHANY (interview)</u>
- ▶ <u>Le statut juridique du beau-parent en France Mathilde CALCIO GAUDINO</u>
- ▶ <u>Des liens et des lieux : l'exemple des familles recomposées Céline CLEMENT</u>
- ► Face cachée de la recomposition familiale *Didier LE GALL* (Article PDF en vente)